

GUIDE UTILISATEUR/UTILISATRICE

PLATEFORME DES APPELS D'OFFRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS

Cette plateforme est réservée aux agents de l'Observatoire de Paris disposant d'identifiants LDAP.

Rendez-vous à l'adresse : <https://appels-offres-cs.obspm.fr/> :

Aide Profil Déconnexion

Appels d'offres du Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris

Cette plateforme est dédiée à la saisie des demandes pour les appels d'offres du Conseil Scientifique :

- Affiliation
- Eméritat
- Chercheurs invités
- Programme blanc
- Services d'observation

L'appel d'offres pour les postes de post-doctorant sera géré à partir d'une autre plateforme.

Vos identifiants LDAP vous permettent de vous connecter (connexion bandeau du haut à droite).

[Appels d'offres du Conseil scientifique sur l'Intranet de l'Observatoire](#)

Appels d'offres en cours

Pour répondre à un appel d'offres, cliquez sur le lien correspondant, si aucun appel d'offres n'apparaît, il n'y a aucune campagne en cours.

[Programme blanc 2022](#)

[Services d'observation 2022](#)

Cliquez sur **connexion** en haut à droite :

L'écran ci-dessous apparaît : saisissez vos identifiants LDAP

Puis sur le premier écran choisissez **Programme blanc** ou **Service d'observation**

Programme blanc 2022

Le Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris lance pour 2022 un appel d'offres sur crédits non fichés. La procédure est détaillée ci-dessous, rendez-vous sur la plateforme : <https://appels-offres-cs.obspm.fr/>

1- Demandes et dépenses éligibles

Sont éligibles les demandes de soutien à des opérations de recherche ou de mise à niveau d'infrastructures ou d'équipements. Les moyens demandés peuvent être des crédits d'équipement (à 800 € HT) ou de fonctionnement.

Les demandes relevant des crédits de soutien de bases des laboratoires ne sont pas éligibles au programme blanc du CS (poste de travail personnel, frais de personnel). Les demandes de soutien aux colloques, ateliers, séminaires doivent être adressées au guichet unique mis en place en 2022 et ne sont pas éligibles à l'AO blanc.

Concernant les demandes de moyens informatiques, le CS financera en priorité les moyens de calcul et de stockage mutualisés après avis de la CIO.

2- Articulation avec les Actions Pluriannuelles Incitatives (API)

Les API prendront le relais des Actions Fédératives du CS à partir de 2022. Pour les demandes relevant d'une thématique couverte par une API, une demande conjointe au programme blanc du CS et à une API peut être déposée. Le dossier déposé sur la plateforme du CS sera alors accessible à l'API dont l'avis sera directement sollicité sur la plateforme. Le CS ne financera que les demandes d'équipement ou, très exceptionnellement, de fonctionnement dont le financement ne peut être assuré par les API ledes.

3- Contenu de la demande

Les dossiers déposés doivent respecter le format correspondant au modèle téléchargeable depuis la plateforme. La demande doit être suffisamment explicite et auto-suffisante. En aucun cas la complétion de la demande ne doit reposer sur un dossier complémentaire déposé à un autre guichet (CSA, DIM ou autre). Les demandes de moyens doivent être justifiées en regard des objectifs présentés. Les demandes de moyens dont le coût est supérieur à 50€ HT doivent être accompagnées d'un devis.

4- Évaluation

Les crédits alloués seront notifiés après examen des propositions par le Conseil Scientifique lors de la séance de mars 2022. Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Intérêt scientifique dans le contexte national et international vis-à-vis des priorités de l'établissement ;
- Pertinence et effet de levier des moyens demandés ;
- Caractère indispensable et urgent des financements demandés.

Les crédits alloués devront impérativement être consommés en 2022 sans possibilité de report (salement des factures effectuées avant le 31 décembre de l'année 2022, cf. règles de comptabilité publique).

5- Calendrier

- 15 décembre 2021 : ouverture de l'application ;
- 17 février 2022 (avant minuit) : fin du dépôt des demandes. La plateforme ne sera plus accessible aux demandeurs ;
- Du 21 février au 3 mars (avant minuit) : saisie des avis des API et de la CIO, la plateforme ne sera plus accessible après le 3 mars 2022 (minuit).

Pour répondre à l'appel d'offres, cliquez sur ce lien : [Répondre à l'appel d'offres](#)

Services d'observation 2022

Le Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris lance pour 2022 un appel d'offres pluriannuel à destination des services nationaux d'observations. Cet AO ne concerne que les services nationaux libellés par l'INOS.

La procédure est détaillée ci-dessous, rendez-vous sur la plateforme : <https://appels-offres-cs.obspm.fr/>

Les services ayant été financés sur 3 années lors de précédentes campagnes ne peuvent pas candidater.

Important : la justification des besoins demandés devra être fournie dans un cadre pluriannuel portant sur 3 ans.

1- Demandes et dépenses éligibles

Entrent dans le cadre du présent AO, tous les services relevant de l'AN01, AN03, AN04 et AN06, à l'exclusion des activités de diffusion de données. Pour ces données, ainsi que pour les services ou PMA (Laboratoire National (PNE) relevant de l'AN05), les demandeurs sont invités à se rapprocher du Centre d'Appui Régional PARC. Seuls les PMA relevant des services ne relevant pas uniquement de l'AN05 peuvent soumettre une demande au présent AO. Les demandes pouvant relever de l'AN01 sont à soumettre à l'AO blanc du CS et ne sont pas éligibles au présent AO. **Sont également exclues** : les services dont le caractère scientifique est associé soit par un service scientifique de l'Observatoire (OIN, IRT), soit par une Action Pluriannuelle Incitative, soit via un financement fédéral du CS. Les services AN01 liés aux systèmes de référence, rotation de la Terre et télescope pourront déposer des demandes groupées (en cas de doute, écrire à vps.cso@observatoiredeparis.fr).

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- État matériel informatique nécessaire au fonctionnement du service (serveurs et stockage inclus) ;
- Dépenses liées à l'acquisition des données du service (matériel, équipement) ;
- Les missions indispensables au fonctionnement du service.

2- Contenu de la demande

La demande doit impérativement comprendre l'ensemble des informations demandées sur la plateforme.

Les demandes, avec des éléments manquants ou non conformes ne seront pas considérées.

3- Évaluation et attributions de financements pluriannuels

Le CS examinera la demande de financement et pourra décider de s'engager financièrement sur une période pouvant couvrir jusqu'à 3 années. **Aucune justification intermédiaire des dépenses ne sera demandée au porteur pendant la période de financement.** Toute nouvelle demande de financement déposée après du CS pendant cette même période devra être financièrement motivée. La distribution d'un service par l'INOS estimerait automatiquement l'attribution des moyens éventuellement attribués par le CS pour les années qui suivent la date de déblocage.

Les crédits alloués seront notifiés après examen des propositions par le Conseil Scientifique lors de la séance de mars 2022. En cas d'attribution pluriannuelle, un échéancier de financement sera communiqué au porteur. Ce échéancier engage à la fois le CS sur un soutien financier pluriannuel et le service financé à tenir ses engagements vis-à-vis de la justification des moyens demandés.

Les crédits seront automatiquement alloués chaque année en fonction de l'échéancier voté par le CS sans qu'aucun formalité ne soit requise de la part du porteur. **Les crédits alloués une année n doivent être consommés la même année sans aucune possibilité de report** (salement des factures effectuées avant le 31 décembre de l'année N, cf. règles de comptabilité publique).

4- Calendrier :

- 15 décembre 2021 : ouverture de l'application ;
- 17 février 2022 (avant minuit) : fin du dépôt des demandes. La plateforme ne sera plus accessible aux demandeurs ;
- Du 21 février au 3 mars (avant minuit) : saisie des avis de la CIO, la plateforme ne sera plus accessible après le 3 mars 2022 (minuit).

Pour répondre à l'appel d'offres, cliquez sur ce lien : [Répondre à l'appel d'offres](#)

Cliquez sur répondre à l'appel d'offres sur celui qui vous intéresse

Vous arrivez sur le formulaire à remplir

Les correspondant(e)s des unités (porteurs des demandes) saisissent les demandes, les informations obligatoires sont signalées par un astérisque.

- Les 5 premiers champs se remplissent automatiquement (identifiant – date – nom-prénom-email)
- Menu déroulant pour le choix de l'unité
- Menu déroulant SNO (uniquement AO - SO)
- Indiquer le titre du projet
- Fournir un résumé du projet (uniquement pour AO - programme blanc)
- Télécharger le modèle de formulaire (.doc) le renseigner et enregistrer en format PDF avant de le redéposer sur la plateforme.
- Indiquer si votre projet concerne une demande de moyen informatique, si oui, le CS sollicitera l'avis de la CIO.
- Indiquer si votre projet soumet une demande à une ou plusieurs API, si oui indiquer la ou les API concernée (s). Le CS sollicitera l'avis de la ou des API (uniquement pour AO - programme blanc)

TABLEAUX DEMANDES BUDGETAIRES

Pour l'AO PROGRAMME BLANC

Vous devez saisir vos demandes budgétaires dans deux tableaux, l'un concerne la demande au CS, l'autre le budget global du projet et les autres financeurs. Dans ce second tableau, les informations du budget demandé au CS (premier tableau) seront automatiquement intégrées.

Enregistrer, vous pouvez revenir sur votre demande pour la compléter mais elle n'est pas transmise au CS, pour la transmettre, il faut cliquer sur **Valider et transmettre**.

Enregistrer

Valider et transmettre

Si le dossier est complet, vous recevez un mail « Dossier déposé - appel d'offres Programme blanc 2022 du CS » vous informant que le dossier est complet.

Si le dossier est incomplet : un message s'affiche en haut du formulaire, vous indiquant s'il s'agit d'un champ ou d'une pièce manquante à télécharger. Vous pouvez enregistrer et revenir plus tard pour compléter le dossier, vous retrouver le formulaire dans le bandeau du haut :



cliquez sur mes candidatures

Vous arrivez sur une page listant les candidatures que vous avez déposées et vous informant des pièces manquantes, cliquez sur la candidature à compléter sans oublier d'enregistrer et de transmettre si le dossier est complet.

Vous serez relancé une seule fois par email : « Dossier en attente – appel d'offres appel d'offres Programme blanc 2022 du CS » pour compléter le dossier.

Pour l'AO Services d'observation

Pour les demandes au CS, vous devez remplir 3 tableaux, un par année. Puis, si cela est pertinent vous pouvez saisir des informations dans le tableau budget global. Dans ce second tableau, les informations du budget demandé au CS seront automatiquement intégrées.

Enregistrer, vous pouvez revenir sur votre demande pour la compléter mais elle n'est pas transmise au CS, pour la transmettre, il faut cliquer sur **Valider et transmettre**.

Enregistrer

Valider et transmettre

Si le dossier est complet, vous recevez un mail « Dossier déposé - appel d'offres Service d'observation 2022 du CS » vous informant que le dossier est complet.

Si le dossier est incomplet : un message s'affiche en haut du formulaire, vous indiquant s'il s'agit d'un champ ou d'une pièce manquante à télécharger. Vous pouvez enregistrer et revenir plus tard pour compléter le dossier, vous retrouver le formulaire dans le bandeau du haut :



cliquez sur mes candidatures

Vous arrivez sur une page listant les candidatures que vous avez déposées et vous informant des pièces manquantes, cliquez sur la candidature à compléter sans oublier d'enregistrer et de transmettre si le dossier est complet.

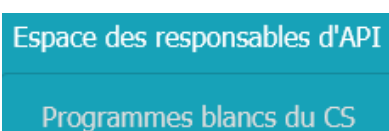
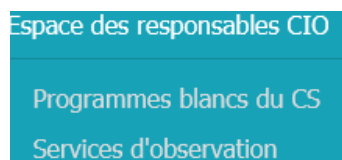
Vous serez relancé une seule fois par email : « Dossier en attente – appel d'offres appel d'offres Services d'observation 2022 du CS » pour compléter le dossier.

L'espace responsables d'API et CIO

Réservé aux responsables des API et de la DIO qui doivent déposer un avis.

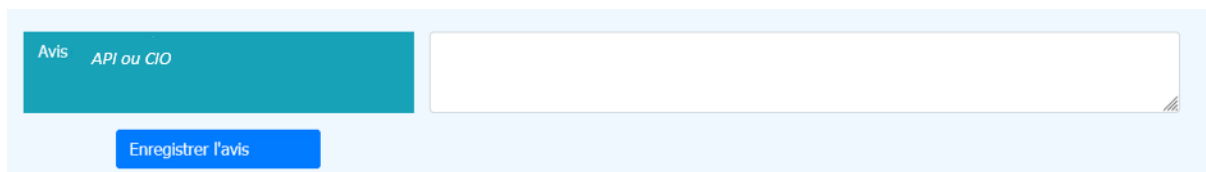
Vous avez reçu un email : « Attente de votre avis - appel d'offres Programme blanc 2022 du CS » ou « Attente de votre avis - appel d'offres Services d'observation 2022 du CS ».

Suivez les indications du message que vous avez reçu



Dans l'espace des responsables d'API et CIO (bandeau du haut), accéder aux demandes en attentes.

Dans la liste, cliquer sur le numéro de la demande, vous êtes dans le formulaire, vous devez saisir votre avis en bas du formulaire



Avis API ou CIO

Enregistrer l'avis

Vous devez ENREGISTRER pour transmettre votre avis

vous recevez un email :de confirmation

Si vous ne saisissez pas les avis qui vous sont demandés, vous serez relancé une seule fois par email.

Vous pouvez également télécharger les dossiers en PDF si nécessaire dans votre espace des responsables d'API et CIO
